

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2019

PRÉSENTS : Mmes Christine NÉMOZ, Catherine TEILLON, Dominique GADOU, Monique PERRIOL, Gésabelle GIROUD, Danielle FAVIER.

MM. Jean BELANTAN, Maurice BELANTAN, Bernard PIÉGAY, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Aimé VUAILLAT, Jean-Marc GUILLET, Guillaume ARRU-GALLART.

ABSENTS (excusés) : Mme Isabelle COURTIAL avec pouvoir à Mme Christine NEMOZ
M. Gérard REVEYRAND avec pouvoir à M. Maurice BELANTAN,
M. Jean-Marc GUILLET avec pouvoir à M. Jean BELANTAN

ABSENTS : Mme Martine MERAUD, M. Damien RIGOLLET

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

I. URBANISME

1. Déclarations préalables

- Garage DD auto pour la pose d'un mobil 'home
- M. NGuyen Van David pour modification d'ouverture
- M. Lallement Vivien et Mme Cadart Laura pour une clôture de terrain et enduit
- M. Audel Joby pour une modification de façade
- M. Jennepin Camille pour une création d'ouverture
- Mme Picaud Fabienne pour une piscine
- Mme Remy-Carret Stéphanie pour une piscine
- Mme Pierron Nathalie pour une pose de velux avec création de surface de plancher
- Mme Gagneux Nathalie pour une piscine

2. Permis d'aménager

- Mme Annie Caillat pour 2 lots

3. Permis de construire

- Mmes Curtat-Muzard Angélique et Aurélie pour une maison individuelle – Rue du Cholard
- Mme Fernandes Sabrina pour une maison individuelle – Chemin de la Dame des Bois
- Consorts Mazzocchi – Chemin de Palud, pour un aménagement de dépendance
- M. et Mme Acikel Ali et Sirin pour l'aménagement de la grange ex-Pauloz – Place Clodomir
- M. Bouidioua et Mme Ilodra pour une maison individuelle – rue du Cholard

4. Modifications de PC

- pour la SCI JB et M. Baizet Didier

5. Projet Colombin

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société Demeures et Résidences se retire du scénario tel que présenté au conseil municipal d'octobre pour la propriété ex-Colombin. En effet, le résultat de son étude de marché démontre que le délai de réalisation du projet est trop long.

D'autres scénarii seront étudiés.

Le compromis de vente sera caduc au 27/12/19.

II. Révision des prix des repas facturés pour le Centre de Loisirs des Balcons du Dauphiné.

Mme Catherine Teillon présente les éléments au conseil : il est nécessaire d'établir une convention avec la communauté de communes pour facturer les repas pris par les enfants du centre de loisirs au restaurant scolaire.

Le tarif de 3,60 € a été établi pour l'année 2019.

Le prix des repas ayant été révisé pour les enfants de l'école en septembre 2019, il est proposé de facturer les repas du centre de loisirs au prix de 3,70€ à compter de janvier 2020.

Proposition adoptée à l'unanimité.

III. Ouverture du Supermarché CASINO le dimanche.

La loi Macron permet l'ouverture des supermarchés le dimanche.

Casino sollicite une ouverture sur 12 dimanches pour 2020.

Après discussion, le conseil propose d'accorder 10 dimanches (pour information, le magasin est fermé à 19h30 ce jour-là)

Vote : 14 pour, 1 contre, 1 abstention

IV. Cession de voirie ZA Charray

Contexte : la société Carapax a acheté une parcelle du terrain Chermette, face à sa propriété. Elle souhaite acquérir l'extrémité de la voie communale qui dessert la zone artisanale, afin de créer une unité entre ces 2 terrains.

Cela représente une surface de 346 m². Le propriétaire en propose 15€/m² soit un prix de 5190€, avec prise en charge des frais de bornage.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

V. Convention avec M. et Mme Randy pour des travaux, parking de la mairie.

M. le Maire et M. Chabert ont rencontré M. et Mme Randy. Il a été proposé un échange de servitude : un accès à leur propriété sera réalisé via le parking de la mairie. Cela permettra de sécuriser leur sortie sur la route des Alpes.

VI. DIVERS

- Dans le cadre de la signature du compromis de vente avec Mme Bonin, propriétaire de l'institut de Beauté, il sera nécessaire de « relater l'existence de l'enseigne lumineuse » qui est érigée sur le terrain de la commune.
- Eglise de Curtin : le devis de 9416,4€ HT de l'entreprise Durand est retenu pour des travaux de rénovation de peinture.
Monsieur le Maire informe le conseil que le comité paroissial apportera une contribution de 3000€ pour des travaux supplémentaires qui seront réalisés par l'entreprise Durand.
- Devenir du foncier des francs-bords des cours d'eau : un long échange a eu lieu au sein du conseil. Il est demandé des informations supplémentaires pour mieux comprendre les enjeux pour la commune.
- Mme Catherine Teillon présente au conseil un résumé du dernier conseil communautaire.
- Monsieur Gérard Chaboud réalise un point sur les travaux qui se déroulent au restaurant scolaire. Les travaux sont achevés dans la partie rénovée ; la toiture est posée dans la partie neuve. On peut espérer une fin de chantier mi-janvier.
- Mme Christine NEMOZ informe le conseil que le bulletin municipal annuel sera disponible le 20 décembre. Il sera distribué durant la quinzaine des fêtes.